

SICAV BH CAPITALISATION

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2021

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 JUIN 2021

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 25 Mars 2021 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la Société « SICAV BH CAPITALISATION » pour la période allant du 1^{er} Avril au 30 Juin 2021, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : **19 810 176**, un actif net de D : **16 087 343** et un bénéfice de la période de D : **218 972**.

Responsabilité de la Direction

Ces états financiers qui comportent un bilan, un état de résultats, un état de variation de l'actif net et des notes aux états financiers relèvent de la responsabilité de la direction de la société. Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen

Nous avons effectué notre examen limité selon la Norme Internationale d'Audit relative aux missions d'examen limité. Cette norme requiert que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un examen limité comporte essentiellement des procédures analytiques appliquées aux données financières et des entretiens avec les responsables de la SICAV et son gestionnaire. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit.

Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'avons pas mis en œuvre toutes les diligences requises pour une mission de certification et de ce fait nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Compte tenu de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'éléments ou pris connaissance de faits pouvant affecter de façon significative les états financiers trimestriels de la société « SICAV BH CAPITALISATION » arrêtés au 30 Juin 2021, conformément au système comptable des entreprises.

Paragraphe d'observations

Une attention particulière est à prêter aux notes suivantes :

- a) Les notes 3-4 « Autres Placements » et 4-4 « Autres Produits » renseignant sur la présentation au niveau des états financiers de l'acquisition par la SICAV « BH CAPITALISATION » de Bons de Caisse d'une valeur de 3 040 642 dinars soit 15,35% de l'actif, ayant généré des produits totalisant 79 955 dinars au 30 Juin 2021 :

Bien que les bons de caisse soient régis par la circulaire BCT N°91-22 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la circulaire BCT N°2011-20 du 22 décembre 2011 au niveau du chapitre 4 comptes et bons à échéance et autres produits financiers traitant des « Bons de caisse » et « des comptes à terme », le placement en « Bons de caisse » n'ayant pas été prévu au niveau du bulletin officiel du CMF n°2007 du 13 janvier 2004 énumérant la liste des valeurs mobilières, des titres de créances ou des placements monétaires auxquels la sicav est autorisée à souscrire dans le cadre du composition de son actif, leurs présentations sous une rubrique distincte a été adoptée afin de ne pas fausser le calcul et la divulgation des différents ratios réglementaires.

- b) Contrairement aux dispositions de la note 2.1. (c), La SICAV « BH CAPITALISATION » décale la comptabilisation des intérêts créditeurs à leurs encaissements et ne procède pas à leurs estimations quotidienne et à leurs abonnements, créant ainsi un décalage entre les intérêts créditeurs comptabilisés (encaissés) et ceux effectivement encourus.

Ainsi, courant le 2^{ème} trimestre 2021, le dépositaire a versé en date du 14/04/2021, les agios créditeurs relatif au 1^{er} trimestre 2021 pour un montant de 3 259 constatés en partie parmi les revenus des placements monétaires (voir Note 4.2) étant donné que la SICAV a soldé le compte d'attente (voir Note 3.3) objet des agios débiteurs antérieurement prélevés par le dépositaire, en date du 12/10/2020 et du 18/01/2021 pour respectivement 292 DT et 809 DT.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Vérifications spécifiques

Sans remettre en cause l'avis exprimé ci-dessus, nous formulons les observations suivantes :

- Les valeurs en portefeuille-titres représentent à la clôture de la période 28,86% du total des actifs se situant ainsi au-dessous du seuil de 50% fixé par l'article 2 du décret 2001-2278 du 25 Septembre 2001.
Par conséquent, les placements monétaires et les disponibilités qui s'élèvent à 55,73% du total des actifs dépassent le seuil de 50% fixé par l'article 2 sus-indiqué.
Par ailleurs, 15,35% du total des actifs ont été placé dans des bons de caisse.
- Les emplois en liquidités et quasi-liquidités, constituées de disponibilités et de comptes à terme, représentent à la clôture de l'exercice 33,23% de l'actif total se situant en dessus du seuil de 20% prévu par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001.
- Les emplois en titres émis par la « BH BANK » représentent à la clôture de la période 11,34% de l'actif, se situant ainsi au-dessus du seuil de 10% fixé par l'article 29 du code des organismes de placement collectif.

Tunis, le 30 juillet 2021

Le Commissaire aux Comptes :

ProAudit

Sana JAMOUSI

BILAN
au 30 Juin 2021
(unité : TND)

<u>ACTIF</u>	Notes	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
AC - 1 Portefeuille-titres	3 - 1	5 717 038	3 401 474	5 046 844
a- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		345 815	236 220	534 100
b- Obligations et valeurs assimilées		5 371 223	3 165 254	4 512 744
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités		11 040 888	1 690 605	3 932 064
a- Placements monétaires	3 - 2	9 194 278	516 873	3 007 241
b- Disponibilités		1 846 610	1 173 732	924 823
AC 3 - Créances d'exploitation	3 - 3	11 608	1 110	840
AC 4 - Autres Placements	3 - 4	3 040 642	-	3 110 687
TOTAL ACTIF		19 810 176	5 093 189	12 090 435
<u>PASSIF</u>				
PA 1 - Opérateurs créditeurs	3 - 5	50 481	9 421	23 567
PA 2 - Autres créditeurs divers	3 - 6	3 672 352	278 969	466 056
TOTAL PASSIF		3 722 833	288 390	489 623
<u>ACTIF NET</u>				
CP1 – Capital	3 - 7	15 682 018	4 652 530	10 963 822
CP- 2 Sommes capitalisables	3 - 8	405 325	152 269	636 990
a- Sommes capitalisables des exercices antérieurs (*)		-	-	-
a-1 Résultat capitalisable de l'exercice antérieur		-	-	-
a-2 Régularisation du résultat capitalisable de l'exercice antérieur		-	-	-
b- Sommes capitalisables de la période		405 325	152 269	636 990
ACTIF NET		16 087 343	4 804 799	11 600 812
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		19 810 176	5 093 189	12 090 435

(*) : Les sommes capitalisables de l'exercice antérieur ont été capitalisées suivant décision de l'assemblée générale ordinaire du 26 Mai 2021 affectant ces sommes au niveau du poste capital.

ETAT DE RESULTAT
Période allant du 01 janvier au 30 Juin 2021
(Unité en TND)

		Période du 01/04/202 1 au 30/06/202 1	Période du 01/01/202 1 au 30/06/202 1	Période du 01/04/202 0 au 30/06/202 0	Période du 01/01/202 0 au 30/06/202 0	31/12/202 0
	Notes					
<u>PR 1 - Revenus du portefeuille-titres</u>	4-1	112 573	187 583	77 001	115 303	233 209
a- Dividendes		17 645	17 645	23 985	23 985	23 985
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées		94 928	169 938	53 016	91 318	209 224
<u>PR 2 - Revenus des placements monétaires (*)</u>	4-2	124 288	202 300	27 114	63 039	167 184
TOTAL REVENUS DES PLACEMENTS		236 861	389 883	104 115	178 342	400 393
<u>CH 1 - Charges de gestion des placements</u>	4-3	31 693	56 749	8 283	16 248	46 931
REVENU NET DES PLACEMENTS		205 168	333 134	95 832	162 094	353 462
<u>PR 3 - Autres produits (*)</u>	4-4	39 390	79 955	-	-	23 279
<u>CH 2 - Autres charges</u>	4-5	13 578	21 411	5 626	11 346	24 683
RESULTAT D'EXPLOITATION		230 980	391 678	90 206	150 748	352 058
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation</u>		29 323	13 647	1 058	1 521	284 932
Sommes capitalisables de la période		260 303	405 325	91 264	152 269	636 990
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		(29 323)	(13 647)	(1 058)	(1 521)	(284 932)
* Variation des +/- values potentielles sur titres		(19 358)	(13 008)	(14 225)	(23 718)	(14 106)
* +/- values réalisées sur cession des titres		7 239	7 239	(4 954)	(1 354)	2 097
* Frais de négociation des titres		111	(1 259)	-	-	-
RESULTAT NET DE LA PERIODE		218 972	384 650	71 027	125 676	340 049

(*) Le solde de ce poste correspondant à (26 272), figurant au niveau de la note 4-2 « Revenus des placements monétaires » au 31/03/2021 a été défalqué entre Intérêts sur comptes à terme (Report) et Revenus de bons de caisses (Report) présenté parmi la note 4-4 « Autres produits ».

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
Période allant du 01 janvier au 30 Juin 2021

(Unité en TND)

	<i>Période du</i> <i>01/04/2021</i> <i>au</i> <i>30/06/2021</i>	<i>Période du</i> <i>01/01/2021</i> <i>au</i> <i>30/06/2021</i>	<i>Période du</i> <i>01/04/2020</i> <i>au</i> <i>30/06/2020</i>	<i>Période du</i> <i>01/01/2020</i> <i>au</i> <i>30/06/2020</i>	<i>31/12/2020</i>
<u>AN 1 - Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	<u>218 972</u>	<u>384 650</u>	<u>71 027</u>	<u>125 676</u>	<u>340 049</u>
-					
a- Résultat d'exploitation	230 980	391 678	90 206	150 748	352 058
b- Variation des +/- values potentielles sur titres	(19 358)	(13 008)	(14 225)	(23 718)	(14 106)
c- +/- values réalisées sur cession de titres	7 239	7 239	(4 954)	(1 354)	2 097
d- Frais de négociation des titres	111	(1 259)	-	-	-
<u>AN 2 - Distribution des dividendes</u>	-	-	-	-	-
<u>AN 3 - Transactions sur le capital</u>					
a- Souscriptions	8 724 026	13 973 809	158 203	268 639	9 156 656
* Capital	25 878 300	41 647 800	494 100	844 100	27 951 200
	(17 302)	(27 847)			(19 204)
* Régularisation des sommes non capitalisables	571)	015)	(339 039)	(579 066)	478)
* Régularisation des sommes capitalisables	148 297	173 024	3 142	3 605	409 934
b- Rachats	5 146 791	9 871 928	68 020	68 020	2 374 397
* Capital	15 178 900	29 316 700	211 000	211 000	7 185 800
	(10 151)	(19 604)			
* Régularisation des sommes non capitalisables	083)	149)	(145 064)	(145 064)	(4 936 405)
* Régularisation des sommes capitalisables	118 974	159 377	2 084	2 084	125 002
VARIATION DE L'ACTIF NET	3 796 207	4 486 531	161 210	326 295	7 122 308
AN 4 - Actif net					
a- En début de période	12 291 136	11 600 812	4 643 589	4 478 504	4 478 504
b- En fin de période	16 087 343	16 087 343	4 804 799	4 804 799	11 600 812
<u>AN 5 - Nombre d'actions</u>					
a- En début de période	366 509	350 192	146 038	142 538	142 538
b- En fin de période	473 503	473 503	148 869	148 869	350 192
VALEUR LIQUIDATIVE	33,975	33,975	32,275	32,275	33,127
AN 6 - TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	5,25%	5,16%	6,05%	5,47%	5,43%

Notes aux états financiers trimestriels

(Les chiffres sont exprimés en dinars)

PRESENTATION DE SICAV BH CAPITALISATION

« **SICAV BH PLACEMENT** » actuellement dénommée « **SICAV BH CAPITALISATION** » est une société d'investissement à capital variable régie par la loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été promue par la BH Bank sous la forme d'une SICAV de catégorie mixte, de type distribution. Elle a reçu l'agrément du ministre des Finances le 12 février 1994, sa date d'ouverture au public est le 22 septembre 1994.

SICAV BH PLACEMENT, a obtenu l'agrément du CMF n°30-2018 du 21 novembre 2018 pour le changement de la catégorie de ladite SICAV de SICAV Mixte à SICAV Obligataire, ainsi que l'agrément du CMF n°31-2018 du 21 novembre 2018 pour le changement de la dénomination de ladite SICAV en « SICAV BH CAPITALISATION ».

Suivant procès-verbal enregistré en date du 20 décembre 2018, l'Assemblée Générale Extraordinaire de SICAV BH PLACEMENT, tenue en date du 18 décembre 2018, a décidé de changer la dénomination de la SICAV de « SICAV BH PLACEMENT » en « SICAV BH CAPITALISATION » et de changer la catégorie de la SICAV de Mixte à Obligataire et de modifier ses orientations de placement, en conséquence. Ces modifications sont entrées en vigueur à partir du 2 janvier 2019.

1. Note sur le référentiel d'élaboration des états financiers trimestriels

Les états financiers trimestriels relatifs à la période allant du 1^{er} Avril au 30 Juin 2021 ont été établis conformément aux dispositions des normes comptables Tunisiennes et notamment les normes comptables relatives aux OPCVM.

2. Note sur les bases de mesure et les principes comptables pertinents appliqués

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

- a. Les placements en portefeuilles-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat, les frais encourus à l'occasion d'achats sont imputés en capital.
- b. Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.
- c. Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2-2 Évaluation, en date d'arrêté, du portefeuille des obligations et valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- À la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti, lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotations à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 Juin 2021, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la SICAV « BH CAPITALISATION » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

2-3 Evaluation des autres placements

Les titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leurs valeurs liquidatives. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus au moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que « somme non capitalisable ». Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires sont évalués à leurs prix d'acquisition.

2-4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de la valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que « somme non capitalisable ». Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3-Note sur le bilan :

3-1 Note sur le Portefeuille titres :

Désignation du titre	Nbre de titres	Coût d'acquisition	Val au 30.06.2021	% actif	% actif net	Note / garantie
Obligations et valeurs assimilées :		5 209 873	5 371 223	27,11%	33,39%	
ABC TUNISIE 2020-1 CATG A 11%	4 000	320 000	320 694	1,62%	1,99%	AA+
AMEN BANK SUB GATG B 2020-03	6 300	630 000	647 530	3,27%	4,03%	
AMEN BANK 2009 (B)	5 000	133 170	138 971	0,70%	0,86%	
AMEN BANK SUB 2021-1	4 000	400 000	404 948	2,04%	2,52%	
ATB SUB 2017	2 500	200 000	204 002	1,03%	1,27%	
ATL SUB 2017	3 000	240 000	250 721	1,27%	1,56%	BB
BH 2009	5 000	153 503	156 749	0,79%	0,97%	
BH SUB 2018-1 VAR TMM+2%	1 500	60 000	60 796	0,31%	0,38%	
BH SUB 2019-1 VAR TMM+2,1%	550	33 000	33 597	0,17%	0,21%	
BNA SUB 2017-1	1 000	60 000	60 357	0,30%	0,38%	
BNA SUB 2018-1 TV	16 670	1 000 200	1 061 018	5,36%	6,60%	
BTE 2016 7 ANS CATG B	3 000	180 000	184 676	0,93%	1,15%	
CIL 2017-1	2 000	40 000	40 027	0,20%	0,25%	BBB-
CIL 2020 -1 10.50% 5 ANS	2 000	160 000	160 957	0,81%	1,00%	BBB-
HL 2017-3	3 000	240 000	246 770	1,25%	1,53%	BB
HL2020-2	2 000	200 000	210 687	1,06%	1,31%	BB-
HL 2020-03 GATG B TF 10,30%	3 000	300 000	310 362	1,57%	1,93%	B+
STB SUB 2020-1 CA TF 10.5%	4 000	320 000	325 597	1,64%	2,02%	
TL 2017-1	3 000	180 000	180 739	0,91%	1,12%	BBB+
TLF SUB 2020 TF 10,25%	3 000	300 000	310 312	1,57%	1,93%	BB+
UIB SUBORDONNE 2016	3 000	60 000	61 713	0,31%	0,38%	
Titres OPCVM :		354 723	345 815	1,75%	2,15%	
SICAV-BH OBLIGATAIRE	3 412	354 723	345 815	1,75%	2,15%	
Total Général		5 564 596	5 717 038	28,86%	35,54%	

3-2 Placements monétaires :

Le solde de ce poste s'élève à **9 194 278** dinars au 30-06-2021 et se détaille comme suit :

Désignation	Coût d'acquisition	Valeur au 30.06.2021	% Actif	Émetteur
CD270621/170721MEDENINE(7,25%,20J)	498 395	498 716	2,52%	BH BANK
CD270621/170721ENNASR1(7,25%,20J)	498 395	498 716	2,52%	BH BANK
CD250621/150721ENNASR1(7,25%,20J)	498 395	498 877	2,52%	BH BANK
CD100621/100721CHARGUIA(7,25%,30J)	497 598	499 279	2,52%	BH BANK
CD220321/180921BHL(8,5%,180J)	483 693	492 843	2,49%	BH LEASING
CD160621/141021UF(8,9%,120J)	976 950	979 832	4,95%	UNION FACTORING
CD020321/290821BHL(8,5%,180J)	967 386	989 310	4,99%	BH LEASING

Certificat de dépôt	4 420 812	4 457 573	22,50%	
CT060121/050721ENNASR(7,12%,180j)	278 000	285 635	1,44%	BH BANK
CT080121/070721ENNASR(7,12%,180j)	287 000	294 793	1,49%	BH BANK
CT010221/010222CUN(7,15%,365J)	100 000	102 351	0,52%	BH BANK
CT030221/030222ENNASR(7,15%,365j)	140 000	143 247	0,72%	BH BANK
CT040221/040222ENNASR(7,15%,365J)	400 000	409 217	2,07%	BH BANK
CT120221/110222MEGRINE(7,15%,364J)	74 000	75 612	0,38%	BH BANK
CT040321/040322ENNASR(7,23%,365j)	39 000	39 735	0,20%	BH BANK
CT150321/150322LAOUINA+(7,23%,365J)	150 000	152 567	0,77%	BH BANK
CT290321/290322MEDNINE(7,23%,365J)	119 000	120 773	0,61%	BH BANK
CT310321/010422MEDENINE(7,23%,366J)	55 000	55 802	0,28%	BH BANK
CT060421/050422CHARGUIA(7,23%,364J)	386 000	391 260	1,98%	BH BANK
CT140421/140422CUN(7,23%,365J)	200 000	202 472	1,02%	BH BANK
CT150421/150422SFAX LAFRANE(7,23%,365J)	39 000	39 476	0,20%	BH BANK
CT200421/200422ENNASR(7,23%,365J)	50 000	50 570	0,26%	BH BANK
CT260421/260422CUN(7,23%,365J)	183 000	184 914	0,93%	BH BANK
CT260421/260422ENNASR(7,23%,365J)	632 000	638 610	3,22%	BH BANK
CT040521/040522CUN(7,25%,365J)	20 000	20 184	0,10%	BH BANK
CT050521/050522ENNASR(7,25%,365J)	80 000	80 725	0,41%	BH BANK
CT050521/050522LAOUINA(7,25%,365J)	137 000	138 241	0,70%	BH BANK
CT070521/060522LAOUINA(7,25%,364J)	400 000	403 496	2,04%	BH BANK
CT110521/110522CHARGUIA(7,25%,365J)	272 000	274 204	1,38%	BH BANK
CT190521/190522LAOUINA(7,25%,365J)	400 000	402 733	2,03%	BH BANK
CT280521/300522CUN(7,25%,367J)	55 000	55 297	0,28%	BH BANK
CT310521/310522LAOUINA(7,25%,365J)	116 000	116 571	0,59%	BH BANK
CT070621/070622MEDENINE(7,25%,365J)	58 000	58 220	0,29%	BH BANK
Compte à Terme	4 670 000	4 736 705	23,91%	
Total	9 090 812	9 194 278	46,41%	

CT 221220/221221CUN(6,81%,365J)-> TEMBE AVT SITUATION

3-3 Créance d'exploitation :

Le solde de ce poste s'élève à **11 608** dinars au 30-06-2021 et se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
Retenue à la source sur Intérêt courus à l'achat "OBLIGATION BNA SUB 2018-1 TV"	11 060	-	-
Autres créances	548	1 110	548
Compte d'attente (*)	-	-	292
Total	11 608	1 110	840

(*) Les agios débiteurs prélevés par la BH en date du 12/10/2020 et du 18/01/2021 pour respectivement 292 DT et 809 DT, et faisant l'objet courant le trimestre précédent d'une réclamation de régularisation auprès du dépositaire, ont été soldés par la SICAV lors du versement de l'agio créditeur relatif au 1^{er} Trimestre 2021 en date du 14/04/2021.

3-4 Autres Placements :

Le solde de ce poste s'élève à **3 040 642** dinars au 30-06-2021 et se détaille comme suit :

Désignation	Coût d'acquisition	Valeur au 30.06.2021	% Actif	Émetteur
BC091120/081121CUN(6,81%,364j)	17 084	17 673	0,09%	BH BANK
BC101120/091121ENNASR(6,81%,364j)	34 168	35 341	0,18%	BH BANK
BC111120/101121MEGRINE(6,81%,364j)	93 963	97 174	0,49%	BH BANK
BC111120/111121ENNASR(6,81%,365j)	208 779	215 911	1,09%	BH BANK
BC121120/121121CUN(6,81%,365j)	22 776	23 551	0,12%	BH BANK
BC121120/121121ENNASR(6,81%,365j)	99 644	103 034	0,52%	BH BANK
BC131120/111121CUN(6,81%,363j)	9 493	9 814	0,05%	BH BANK
BC161120/161121CHARGUIA(6,81%,365j)	30 368	31 383	0,16%	BH BANK
BC191020/151021ENNASR(6,81%,361j)	56 971	59 111	0,30%	BH BANK
BC191120/191121CUN(6,81%,365j)	17 082	17 645	0,09%	BH BANK
BC201120/191121SIDI DAOUED(6,81%,364j)	41 761	43 133	0,22%	BH BANK
BC211020/211021ENNASR(6,81%,365j)	322 658	334 679	1,69%	BH BANK
BC231020/221021SIDI DAOUED(6,81%,364j)	180 334	186 999	0,94%	BH BANK
BC231120/231121CUN(6,81%,365j)	197 391	203 785	1,03%	BH BANK
BC231120/231121LAOUINA(6,81%,365j)	199 289	205 745	1,04%	BH BANK
BC241120/241121CUN(6,81%,365j)	18 980	19 592	0,10%	BH BANK
BC251120/251121CUN(6,81%,365j)	63 583	65 624	0,33%	BH BANK
BC281020/131021ENNASR(6,81%,350j)	47 548	49 271	0,25%	BH BANK
BC281020/181021CUN(6,81%,355j)	19 006	19 695	0,10%	BH BANK
BC281020/271021CUN(6,81%,364j)	9 491	9 835	0,05%	BH BANK
BC301120/301121ENASR(6,81%,365j)	332 148	342 566	1,73%	BH BANK
BC301120/301121ENNASR 1(6,81%,365j)	23 725	24 469	0,12%	BH BANK
BC091020/071021ENNASR(6,81%,363j)	205 039	213 040	1,08%	BH BANK
BC081220/081221CUN(6,81%,365j)	10 439	10 754	0,05%	BH BANK
BC041220/031221CUN(6,81%,364j)	142 369	146 750	0,74%	BH BANK
BC041120/031121CUN(6,81%,364j)	356 870	369 430	1,86%	BH BANK
BC041120/031121 CUN(6,81%,364j)	18 033	18 668	0,09%	BH BANK
BC011220/011221CUN(6,81%,365j)	28 470	29 358	0,15%	BH BANK
BC021120/011121SFAX LAFRANE(6,81%,364j)	131 928	136 612	0,69%	BH BANK
Bons de Caisse	2 939 390	3 040 642	15,35%	
Total	2 939 390	3 040 642	15,35%	

3-5 Opérateurs créditeurs :

Le solde de ce poste s'élève à **50 481** dinars au 30-06-2021 et se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
Rémunération du gestionnaire à payer	21 128	5 325	13 130
Rémunération du distributeur à payer	11 741	2 321	4 175
Rémunération du dépositaire à payer	17 612	1 775	6 262
Total	50 481	9 421	23 567

3-6 Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 30-06-2021 à **3 672 352** dinars et se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
Solde des souscriptions/Rachats	3 427 573	40 005	215 708
Jetons de présence	11 741	3 247	5 664
Actionnaires dividendes à payer	219 676	219 676	219 676
Redevances CMF à payer	1 587	397	1 033
État retenues à la source	17	1 445	26
Honoraires CAC à payer	6 151	8 844	13 812
Rémunération du Directeur Général	167	188	176
TCL à payer	337	64	140
Autres créditeurs	5 103	5 103	5 103
Intérêts intercalaires encaissés d'avance (*)	-	-	4 718
Total	3 672 352	278 969	466 056

(*) Il s'agit des intérêts intercalaires EO TLF 2020 encaissés le 15/12/2020 et dont la période de souscription a été clôturée le 29/01/2021.

3-7 Note sur le capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 01-01-2021 au 30-06-2021 se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2020	
Montant	10 963 822
Nombre de titres	350 192
Nombre d'actionnaires	196
Souscriptions réalisées	
Montant (en nominal)	41 647 800
Nombre de titres émis	416 478
Rachats effectués	
Montant (en nominal)	(29 316 700)
Nombre de titres rachetés	(293 167)
Autres mouvements	
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(13 008)
Plus (ou moins) values réalisés sur cessions de titres	7 239
Frais de négociation de titre	(1 259)
Résultat incorporé à la VL (*)	636 990
Régularisation du résultat incorporé à la VL	224 299
Régularisation des sommes non capitalisables	(8 467 165)
Capital au 30-06-2021	
Montant	15 682 018
Nombre de titres	473 503
Nombre d'actionnaires	196

(*) : *Suivant décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 Mai 2021.*

3-8 Notes sur les sommes capitalisables :

Le solde de ce poste au 30-06-2021 se détaille ainsi :

Désignations	Résultat d'exploitation	Régularisation de l'exercice antérieur	Régularisation de l'exercice en cours	Sommes capitalisables (*)
Exercice antérieur	352 058	284 932	224 299	861 289
Exercice en cours	391 678	13 647	-	405 325

(*) : *Les sommes capitalisables de l'exercice antérieur ont été capitalisées suivant la décision de l'assemblée générale ordinaire du 26 Mai 2021 affectant ces sommes au niveau du poste capital.*

4 - Note sur l'état de résultat :

4-1- Notes sur les revenus du portefeuille titre :

Les revenus du portefeuille titres totalisent au titre de la période du 1^{er} avril 2021 au 30 Juin 2021 la somme de **112 573** dinars et se détaillent ainsi :

Revenus	Période du				
	01/04/2021 au 30/06/2021	01/01/2021 au 30/06/2021	01/04/2020 au 30/06/2020	01/01/2020 au 30/06/2020	01/01/2020 au 31/12/2020
Dividendes	17 645	17 645	23 985	23 985	23 985
Revenus des obligations & valeurs assimilées	94 928	169 938	53 016	91 318	209 224
Total	112 573	187 583	77 001	115 303	233 209

4-2- Note sur les revenus des placements monétaires :

Les revenus des placements monétaires totalisent au titre de la période s'étendant du 1^{er} avril 2021 au 30 Juin 2021 la somme de **124 288** dinars et se détaillent ainsi :

Désignation	Période du				
	01/04/2021 au 30/06/2021	01/01/2021 au 30/06/2021	01/04/2020 au 30/06/2020	01/01/2020 au 30/06/2020	01/01/2020 au 31/12/2020
Revenus de certificats de dépôt (Potentiel)	21 009	36 760	3 554	3 554	1 505
Revenus de certificats de dépôt (Échus)(***)	45 472	58 010	16 869	45 053	112 486
Revenus de certificats de dépôt (Report)	-	(1 505)	-	-	-
Intérêts sur comptes à terme (Potentiel)	30 749	66 706	122	198	2 993
Intérêts sur comptes à terme (Échus)(****)	25 801	44 065	5 610	11 949	47 695
Intérêts sur comptes à terme (Report) (**)	-	(2 993)	-	-	-
Agios créditeurs (*)	1 257	1 257	959	2 285	2 505
Total	124 288	202 300	27 114	63 039	167 184

(*) Il s'agit des agios créditeurs encaissés trimestriellement sur la base d'une échelle d'intérêts fournie par la BH Bank.

(**) Le solde de ce poste présenté initialement en tant que revenus des placements à terme échus, au 31/03/2021 a été défalqué entre Intérêts sur comptes à terme (Report) et Revenus de bons de caisses (Report) présenté parmi la note 4-4 « Autres produits ».

(***) présenté initialement en tant que revenus des placements sur comptes à terme échus du 01/01/2020 au 30/06/2020.

(****) les chiffres de 01/01/2020 au 30/06/2020 ont été défalqués entre intérêts sur comptes à terme échus et agios créditeurs.

4-3- Charges de gestion des placements :

Le solde de ce poste s'élève au titre de la période du 1^{er} avril 2021 au 30 Juin 2021 à **31 693** dinars et se détaille comme suit :

Désignation	Période du				
	01/04/2021 au 30/06/2021	01/01/2021 au 30/06/2021	01/04/2020 au 30/06/2020	01/01/2020 au 30/06/2020	01/01/2020 au 31/12/2020
Rémunération du gestionnaire (a)	21 128	37 832	5 325	10 445	30 691
Rémunération du dépositaire	6 339	11 350	1 775	3 482	9 744
Rémunération du distributeur	4 226	7 567	1 183	2 321	6 496
Total	31 693	56 749	8 283	16 248	46 931

(a) : Le conseil d'administration, réuni en date du 25 Août 2020, a décidé de réviser à la hausse la commission payée en faveur du gestionnaire, la « BH INVEST », en la portant de 0,45% (TTC) à 0,50% (TTC) de l'actif net de la SICAV par an.

4-4 Note sur les autres produits :

Les autres produits totalisent au titre de la période s'étendant du 1^{er} avril 2021 au 30 Juin 2021 la somme de **39 390** dinars et se détaillent ainsi :

Désignation	Période du				
	01/04/2021 au 30/06/2021	01/01/2021 au 30/06/2021	01/04/2020 au 30/06/2020	01/01/2020 au 30/06/2020	01/01/2020 au 31/12/2020
Revenus de Bons caisse (Potentiel)	39 390	101 252	-	-	23 279
Revenus de bons de caisses (Report) (*)	-	(23 279)	-	-	-
Revenus de bons de caisses (Échus)	-	1 982	-	-	-
Total	39 390	79 955	-	-	23 279

(*) présenté au 31 Mars 2021 en tant que Intérêts sur comptes à terme (Report) parmi la note 4-2 « revenus des placements monétaires ».

4-5 Autres charges :

Le solde de ce poste s'élève au titre de la période du 1^{er} avril 2021 au 30 Juin 2021 à **13 578** dinars et se détaille comme suit :

Désignation	Période du				
	01/04/2021 au 30/06/2021	01/01/2021 au 30/06/2021	01/04/2020 au 30/06/2020	01/01/2020 au 30/06/2020	01/01/2020 au 31/12/2020
Redevances CMF	4 226	7 567	1 183	2 321	6 496
Honoraires commissaires aux comptes	2 611	4 653	2 457	4 914	9 882
Jetons de présence	4 666	6 077	1 195	2 391	4 809
Rémunération du Directeur Général (*)	505	990	536	1 071	2 118
TCL	1 568	1 912	255	448	1 058
Autres charges	2	12	-	1	120
Contribution sociale de solidarité	-	200	-	200	200
Total	13 578	21 411	5 626	11 346	24 683

(*) Rémunération à déduire des frais de gestion du gestionnaire.

5 - Ratios de gestion des placements :

- Charges de gestion des placements /actif net moyen soit : $31\,693 / 17\,033\,723 = 0,19\%$
- Autres charges / actif net moyen soit : $13\,578 / 17\,033\,723 = 0,08\%$

6- Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et du distributeur

- La gestion de la SICAV « BH CAPITALISATION » est confiée à la BH INVEST ; celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,5% (TTC) l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien. Cette rémunération a été révisé à la hausse suivant décision du conseil d'administration du 25 août 2020 en passant de 0,45% (TTC) à 0,5% (TTC) de l'Actif Net de la SICAV par an à compter du 18/09/2020.
- La BH Bank assure les fonctions de dépositaire pour la SICAV BH CAPITALISATION. Elle est chargée à ce titre :
 - ❖ De conserver les titres et les fonds de la société.
 - ❖ D'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement des rachats aux actionnaires sortants.En contrepartie de ces services, la BH Bank percevait une rémunération de 1 000 Dinars HT par an. Cette rémunération a été portée à 0,15% TTC de l'actif net de la SICAV par an à compter de 15/01/2019.
- Le conseil d'administration de la SICAV « BH CAPITALISATION », réuni en date du 15 novembre 2018, a décidé d'instaurer une commission de distribution en faveur du distributeur, la BH Bank, de 0,1% TTC de l'actif net de la SICAV par an entrée en vigueur à compter de 15/01/2019.